

Pilotage de l'établissement



L'UPPA, **jeune université de plein exercice** (créée en 1970), **pluridisciplinaire hors santé, multisite** (Pau, Bayonne, Anglet, Mont-de-Marsan, Tarbes, sur trois départements et deux régions), est un établissement **bien ancré dans ses territoires et fort de ses partenariats** :

- * **avec l'environnement socio-économique, culturel et scientifique**, la présence de grands groupes et d'un tissu dense de PME-PMI dans les domaines de la chimie, du pétrole, de l'aéronautique, de l'agroalimentaire, jouant un rôle important en matière de développement, y compris en temps de crise économique ;
- * **avec les collectivités locales et territoriales** (conventions ou actions concertées avec le Conseil Régional d'Aquitaine, les Conseils Généraux des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et des Hautes-Pyrénées, ainsi que les communautés d'agglomération de Pau, Bayonne-Anglet-Biarritz, Lacq, Mont-de-Marsan, Tarbes ou le Conseil Régional de Midi-Pyrénées).

L'UPPA **s'insère dans un grand Sud-Ouest universitaire** fort de ses deux grands pôles de **Bordeaux et de Toulouse**.

L'UPPA est aussi une université **riche de sa situation transfrontalière** facilitant en particulier ses relations avec les universités d'Aragon (Saragosse), du Pays Basque (Bilbao, Vitoria, San Sebastian) et de Navarre (Pampelune). Elle s'inscrit dans une démarche ambitieuse qui devrait l'amener d'une situation actuelle de relations nombreuses mais dispersées et peu formalisées à une dynamisation, une organisation et une meilleure structuration de ces collaborations. Ces universités espagnoles sont lauréates du récent appel à projets de campus d'excellence. Elles ont affirmé comme stratégique le développement des relations avec l'UPPA et Toulouse pour les universités d'Aragon et de Navarre et avec l'UPPA et Bordeaux pour l'Université du Pays Basque.



Défis et grands objectifs

L'UPPA entend résolument porter ses efforts sur deux objectifs majeurs :

Accroître son attractivité

- * En répondant à la demande sociale et à celle de l'environnement socio-économique et culturel
- * En développant des pôles de compétences « formation-recherche » spécifiques et reconnus (sous forme d'instituts) s'appuyant sur des structures de recherche confirmées ou en émergence en partenariat avec le CNRS, l'INRA, l'INRIA, générant des filières de niveau Masters adaptées et consolidant la politique d'innovation et de valorisation de la recherche complémentaires de celle des pôles bordelais et toulousains
- * En impulsant une politique volontariste ciblée en matière de coopération internationale privilégiant la zone transfrontalière (Aragon, Pays Basque, Navarre).

Adapter son organisation

- * En renforçant la concertation par grands secteurs disciplinaires en tenant compte des spécificités des sites et de la structuration actuelle,
- * En mettant en place des comités de sites (responsables académiques, collectivités, partenaires socio-économiques, ...),
- * En se dotant d'un comité d'orientation stratégique (personnalités extérieures, partenaires socio-économiques, scientifiques, universitaires étrangers, ...)
- * En pérennisant le comité de pilotage/liaison « UPPA/collectivités territoriales ».